

---

**Procès-verbal de la soixante-deuxième assemblée, assemblée ordinaire du conseil d'administration tenue le jeudi 17 août 2023 au Sportplex, salle polyvalente #2 à 13h30**

---

**PRÉSENCES :**

↔	<b>Alain Dubuc,</b> .....	Beauharnois, administrateur siège n° 1
↔	<b>Francis Laberge</b> .....	Beauharnois, administrateur siège n° 2
↔	<b>Éric Allard,</b> .....	Châteauguay, administrateur siège n° 1
↔	<b>Marie-Louise Kerneis</b> .....	Châteauguay, administrateur, siège n° 2
↔	<b>Éthier, Joëlle</b> .....	Secrétaire-trésorière et directrice générale de la Régie

**AUTRES PRÉSENCES :**

<b>Dominic Gauthier</b> .....	Direction des Finances, ville de Châteauguay
<b>Frédéric Pépin</b> .....	Direction de la Vie citoyenne, ville de Châteauguay
<b>Stacy Maignan</b>	Relation avec les élus, Ville de Châteauguay
<b>Audrey Jacques</b>	Communications, Ville de Châteauguay
<b>Stéphanie Gosselin</b>	Communications, Ville de Beauharnois
<b>Émie Guindon</b> .....	Directrice générale adjointe, ville de Châteauguay
<b>Thérèse Gaumont</b> .....	Adjointe administrative, Régie

---

**SUJET TRAITÉ**

**SUIVI**

**1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

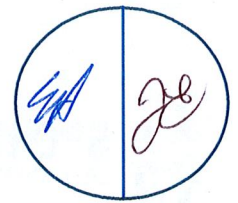
Le quorum étant atteint, le président déclare l'assemblée ouverte.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**2023-449**

- Adoption du 61<sup>e</sup> procès-verbal;
- Liste des dépenses passées au compte du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2023 inclusivement;
- Rapport des dépenses par postes budgétaires en date du 1<sup>er</sup> août 2023 ;
- Adoption de la liste du mouvement de personnel et contrats d'embauche;
- Adoption du contrat de service d'entretien du système de ventilation du Sportplex;



- Adoption de la politique linguistique de la régie ;
- Prochaine assemblée ;
- Varia ;
- Période de questions ;
- Levée de la Rencontre ;

**ADOPTÉ.**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL :**

**2023-450**

#### **• 61<sup>e</sup> ASSEMBLÉE, ASSEMBLÉE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de monsieur Alain Dubuc, et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la soixante et unième assemblée du conseil d'administration, assemblée ordinaire, tenue le jeudi 15 juin 2023 :

**ADOPTÉ**

### **4. LISTE DES DÉPENSES PASSÉE AU COMPTE DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 31 JUILLET 2023**

La directrice générale dépose les listes des dépenses des mois de juin et de juillet 2023, il n'y a aucune dépense inhabituelle et elle donne l'explication de la dépense pour la location faite de la piscine de Mercier qui a servi pour la formation de sauveteur.

**DÉPÔT SEULEMENT**

### **5. RAPPORT DES DÉPENSES PAR POSTES BUDGÉTAIRES EN DATE DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2023**

La directrice générale dépose le rapport budgétaire 2023, des transactions enregistrées du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet inclusivement, il n'y a aucun dépassement de coût et aucun imprévu au budget.

**DÉPÔT SEULEMENT**

**6. LISTE DU MOUVEMENT DE PERSONNEL ET DES CONTRATS D'EMBAUCHE S'Y RATTACHANT**

**2023-451**

**ATTENDU QUE**, suite à la délégation de pouvoir accordée à la directrice générale par le conseil d'administration pour l'embauche de personnel du complexe aquatique, lors de la séance régulière en juin dernier ;

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, et appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, d'entériner la liste des mouvements de personnel et des contrats d'embauche s'y rattachant

**ADOPTÉ**

**7. ADOPTION DU CONTRAT DE SERVICE D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE VENTILATION DU SPORTPLEX**

**2023-452**

**ATTENDU QUE**, la Régie désire assurer le bon fonctionnement et la durée de vie de son système de ventilation ;

**ATTENDU QUE**, la Régie désire poursuivre sa collaboration avec le sous-traitant, LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITÉES, l'entreprise responsable de l'installation du système lors de la construction ;

**ATTENDU QUE**, la firme, LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITÉES a déposé une offre de service pour les deux prochaines années soit 2024 au coût de 9 413,25 \$ av. tx et 2025 au coût de 9 789,75 \$ av. tx ;

Il est proposé par monsieur Francis Laberge, appuyé de madame Marie-Louise Kerneis, et résolu à l'unanimité, de permettre à la directrice générale de signer le contrat (M/Réf : B104) auprès de la firme LES INDUSTRIES GARANTIES LIMITÉES, tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**8. ADOPTION DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA RÉGIE**

**2023-453**

**ATTENDU QUE**, LA Régie est tenue, comme organisme paramunicipal, de respecter et d'agir à l'égard de la loi 96 du gouvernement du Québec, voté le 24 mai 2022 ;

**ATTENDU QUE**, cette loi permet, de mieux protéger et de promouvoir le français tout en préservant les droits de la minorité anglophone ainsi que des Premières Nations ;

**ATTENDU QUE**, la directrice générale, soumet au conseil d'administration la politique linguistique de la Régie élaborée en concordance avec celle de la ville de Châteauguay

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu à l'unanimité, que ladite politique, politique # 9 de la Régie, entrera en vigueur dès l'adoption, et ce tel que déposé.

## **ADOPTÉ**

### **9. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration se tiendra le jeudi 19 octobre 2023, à 13h30, à la salle polyvalente #1 du Sportplex, au 195, boul. Brisebois, Châteauguay. Il est à prévoir qu'il y aura possiblement une séance extraordinaire pour donner suite à l'ouverture des soumissions pour le complexe aquatique intérieur.

### **10. VARIA**

Aucun point n'a été ajouté

### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**QUESTION** de madame Gail Catherine Walker : Elle aimerait avoir le % d'utilisation des résidents aux Sportplex

**RÉPONSE** : pour nous les résidents se sont les citoyens de Châteauguay et Beauharnois, au niveau des plateaux du Synthétique, un minimum de 56 % résidents, au niveau des Gym c'est un minimum de 66 % et pour le complexe extérieur c'est 57 %, le tout est disponible sur le site internet dans le rapport annuel 2022 pages 13 et 14.

## 12. LEVÉE DE LA RENCONTRE

**2023-454**

Il est proposé par monsieur Alain Dubuc, appuyé de monsieur Francis Laberge, et résolu unanimement de clore la séance

La rencontre est levée, l'ordre du jour étant épuisé, il est 13h36



---

**Monsieur Éric Allard**  
Président du conseil d'administration



---

**Joëlle Éthier,**  
Directrice générale et Secrétaire-  
trésorière

